

# **Eneco Soleil & Vent Flex**

Carte tarifaire janvier 2022 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte aux particuliers en Belgique.



Tous les prix incluent 21% TVA

### Prix de l'énergie

### REDEVANCE FIXE

(€ / an)

60,00

CONSOMMATION (€cent / kWh)					
Compteur simple	Compte	Compteur excl. nuit			
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES			
29,59	29,69	29,51	29,51		
(0,1 X BELPEX-RLP + 2,998) X 1,21	(0,1 X BELPEX-RLP + 3,079) X 1,21	(0,1 X BELPEX-RLP + 2,934) X 1,21	(0,1 X BELPEX-RLP + 2,934) X 1,21		

Tarif trimestriel
Formule tarifaire

## Coûts externes et taxes sur l'énergie

#### TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ :

#### Utilisation de réseaux de distribution et de transport

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

(montaines verses a votre gestionnaire de reseau)								
Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent / kWh)				Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosumer (1)	
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)	
AIEG	7,21	7,57	5,78	5,05	4,38	26,70	67,43	
AIESH	11,83	12,18	7,86	6,73	4,38	18,22	86,35	
FLUVIUS (GASELWEST)	14,99	14,99	11,65	7,24	2,95	13,64	112,42	
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	9,99	9,99	7,67	4,97	2,75	13,64	79,28	
FLUVIUS (IMEWO)	11,70	11,70	8,91	5,86	2,87	13,64	90,45	
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	9,04	9,04	7,23	4,53	2,58	13,64	72,25	
FLUVIUS (INFRAX WEST)	9,62	9,62	7,42	4,84	2,60	13,64	76,04	
FLUVIUS (INTERGEM)	11,05	11,05	8,55	5,48	2,80	13,64	86,25	
FLUVIUS (IVEKA)	13,20	13,20	10,51	6,22	2,87	13,64	98,99	
FLUVIUS (IVERLEK)	11,99	11,99	9,18	5,96	2,76	13,64	91,84	
ORES (Brabant Wallon)	9,59	10,20	5,70	4,59	4,38	15,80	79,23	
ORES (Est)	12,98	13,86	7,83	6,27	4,38	15,80	99,39	
ORES (Hainaut électricité)	10,63	11,22	6,95	5,85	4,38	15,80	85,47	
ORES (Luxembourg)	11,38	12,13	6,77	5,39	4,38	15,80	90,29	
ORES (Mouscron)	9,75	10,37	5,95	4,81	4,38	15,80	79,67	
ORES (Namur)	11,14	11,83	6,75	5,49	4,38	15,80	88,16	
ORES (Verviers)	13,02	13,80	8,24	6,82	4,38	15,80	98,78	
FLUVIUS (PBE)	10,52	10,52	7,98	5,77	2,81	13,64	83,21	
REGIE DE WAVRE	11,63	12,28	9,69	9,69	4,38	21,19	90,75	
SIBELGA(*)	8,52	8,52	6,22	6,22	1,46	12,41	-	
FLUVIUS (SIBELGAS)	12,35	12,35	9,54	6,20	2,96	13,64	95,58	
TECTEO	9,88	11,07	5,89	5,08	4,38	27,55	77,06	

	L'électricité produite se compose à 100 % d'électricité verte issue d'éoliennes et de panneaux solaires d'un parc de production belge. Enceo Soleil & Vent Flèx est un contrat à durée indéterminée pour lequel le prix de l'énergie est variable et indexé trimestriellement sur la base du paramètre d'indexation Belpex-RLP. Plus d'informations sur ce paramètre d'indexation sur eneco. be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sons testimés. Le tarift trimestriel est calculé sur la base de la dernière valeur connue de l'index Belpex-RLP (deme trimestre 2021 : 214.557 C/MWh). Eneco est en droit de modifier la méthoded indexation et les coefficients associés à condition que les règles applicables soient amendéesou abolies dans ce sens, ou à condition que les index en question changent en substanceou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie forurie ou ne soientplus ou irrégulièrement publiés. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes etsuppléments en vigueur et de tous les frisi imputés pour l'utilisation du réseau distributionet de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Enceo peut oudoit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Enco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonctiondes modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pourlesquelles Enco n'est pas responsable, sont répectuées entièrement sur le Client mêmerétroactivement. Les prix indiquées sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse-tensjon avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Encos eréserve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordementélectrique. Cette redevance ets forfaitaire et due intégralement à
--	--

(\*) taux hors terme de capacité: KVA <=13KVA 31,74 €/an; KVA > 13KVA 36,45 €/an.

(1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA valable pour les services Valorisation (voir page suivante) ou Compensation (Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers.)

(2) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 012201 pour la Belgique. / Valable du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022 inclus. / BC\_032\_012201\_FR\_ENECO\_POWER\_FLEX

### IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (€cent / kWh)	Cotisation fédérale <sup>(2)</sup> (€cent / kWh)
AIEG	0,2331	0,3474
AIESH	0,2331	0,3474
FLUVIUS (GASELWEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IMEWO)	0,2331	0,3474
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INFRAX WEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INTERGEM)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVEKA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVERLEK)	0,2331	0,3474
ORES (Brabant Wallon)	0,2331	0,3474
ORES (Est)	0,2331	0,3474
ORES (Hainaut électricité)	0,2331	0,3474
ORES (Luxembourg)	0,2331	0,3474
ORES (Mouscron)	0,2331	0,3474
ORES (Namur)	0,2331	0,3474
ORES (Verviers)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (PBE)	0,2331	0,3474
REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3474
SIBELGA	0,2331	0,3474
FLUVIUS (SIBELGAS)	0,2331	0,3474
TECTEO	0,2331	0,3474

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (€cent / kWh) 0,075

Contribution Fonds Energie (Flandre) (2) (C / mois)				
	Tension basse	Tension moyenne		
Tarif standard (domicilié)	0,43	155,51		
Tarif standard (non domicilié)	8,15	155,51		
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00		
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	2,89			
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)	3,45			
Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)	1,31			

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles  $(\mathfrak{C} \ / \ an)$ 

0,00

12.34

19,75

24,68

37,03

49,37

98,74

160,45

<= 1,44 kVA

> 1,44 kVA et <= 6 kVA

> 6 kVA et <= 9.6 kVA

> 9 kVA et <= 13 kVA

> 13 kVA et <= 18 kVA

> 18 kVA et <= 36 kVA

> 36 kVA et <= 56 kVA

> 56 kVA et <= 100 kVA



## **Eneco Soleil & Vent Flex**



Carte tarifaire janvier 2022 d'Eneco Belgium SA pour la relivrasion d'électricité par des **particuliers** en Belgique.

Les tarifs d' injection sont exonérés de TVA

### Indemnité supplémentaire pour l'injection

### PRÉLÈVEMENT ET INJECTION / VALORISATION

REDEVANCE		INJECTION (€cent / kWh)				
FIXE (€ / an)		Compteur simple Compteur double				
(0.7 0.7)			HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
		PRÉLÈVEMENT				
		Voir prélèvement	Voir prélèvement	Voir prélèvement	>	Tarif trimestriel
Vois oxálà com ont		Voir prélèvement	Voir prélèvement	Voir prélèvement	>	Formule tarifaire
Voir prélèvement		INJECTION				
		23,65	23,65	23,65	>	Tarif mensuel
		0,1 X BELPEX -0,896	0,1 X BELPEX -0,896	0,1 X BELPEX -0,896	>	Formule tarifaire

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document.

Le tarif d'injection est variable et soumis à une indexation mensuelle sur la base du paramètre d'indexation Belpex. Vous trouverez de plus amples informations à propos de ce paramètre d'indexation sur eneco. be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont une estimation tarifaire ; le prix mensuel a été calculé sur la base de la dernière valeur connue de Belpex (12/2021: C245,443/MWh). Eneco peut modifier le mécanisme d'indexation et les coefficients assorties à condition que la réglementation y relative soit modifiée ou supprimée, ou à condition que les index concernés changent sur le plan du contenu ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'électricité injectée ou ne soient plus publiés ou le soient de manière irrégulière. Les montants mentionnés sont les derniers montants connus. Le volume d'injection sera toujours imputé aux montants en vigueur à ce moment, avec effet rétroactif. Eneco se réserve le droit d'adapter cos frais conformément aux modifications apportées au cadre réglementaire. Les adaptations à ces éléments, dont Eneco n'est pas responsable, sont entièrement récupérées sur le client (avec effet rétroactif). Les prix indiqués sont uniquement applicables aux clients avec une consommation domestique et une consommation d'électricité annuelle mesurée inférieure ou égale à 50 MWh et un raccordement basse tension avec une puissance de raccordement de maximum 56 kVA. Dans les autres cas, Eneco se réserve le droit d'adapter votre prix.

"Prélèvement et injection" : L'électricité que vous prélevez du réseau et celle que vous injectez dans le réseau sont facturées séparément. Vous touchez une indemnité pour l'électricité que vous injectez.

"Valorisation" : Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers. Vous injectez davantage d'électricité que vous n'en consommez ? Dans ce cas, vous touchez une indemnité supplémentaire pour l'injection. Ceci est possible avec un compteur bidirectionnel et avec un compteur numérique.

Les services disponibles sont spécifiques à la région

Carte tarifaire version 012201 pour la Belgique. / Valable du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022 inclus. Uniquement applicable si un contrat d'approvisionnement a été conclu. / BC\_032\_012201\_FR\_ENECO\_POWER\_FLEX